



NEWSLETTER #0

LA FRANCE DE DEMAIN



La Newsletter « France Relance » édition Hautes-Alpes vous propose un contenu éditorial sur les mesures prises par le Gouvernement dans le but de bâtir la France de demain. Un thème sera propre à chaque numéro, qui relatera les divers appels à projets dans l'objectif de construire l'avenir des Hautes-Alpes. Afin de ne manquer aucune de nos newsletters, nous vous invitons à renseigner votre mail à l'adresse :

pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr

France Relance : un plan de relance historique de 100 milliards d'€

Depuis 6 mois, le Gouvernement est pleinement mobilisé pour faire face et **protéger le pays des conséquences économiques et sociales** de la crise de la Covid-19. Une réponse immédiate et forte a permis d'amortir le premier choc. Avec la rentrée, même si le virus circule toujours, il est temps que le pays se tourne **vers l'avenir**.

Dans cette perspective, le gouvernement a lancé le 3 septembre un **plan de relance historique de 100 milliards d'euros**. Inscrit dans la continuité des mesures de soutien aux entreprises et salariés lancées dès le début de la crise de la Covid-19, le plan vise aussi à **transformer l'économie**, créer de **nouveaux emplois** et engager la France vers une **transition écologique** plus forte.

3 VOLETS ESSENTIELS POUR CONSTRUIRE LA FRANCE DE DEMAIN



LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



LA SOUVERAINÉTÉ ET
LA COMPÉTITIVITÉ
ÉCONOMIQUE



LA COHÉSION SOCIALE
ET TERRITORIALE

Mobilisons-nous pour offrir des projets d'avenir au département des Hautes-Alpes

Pour garantir un effet économique maximal dès cette fin d'année et en 2021 / 2022, le Gouvernement attache la plus grande importance à la mise en œuvre **rapide** du plan de relance sur tout le territoire.

Le plan de relance repose ainsi sur le **dialogue** et la **concertation** entre acteurs, sur la **rapidité d'exécution** et sur le **suivi**. Le plan de relance favorise des décisions à **effet immédiat** sur l'économie et avec un déploiement efficace. La déclinaison territoriale des mesures, pour une reprise **au plus près des territoires**, est une priorité.



Martine CLAVEL

Préfète des Hautes-Alpes

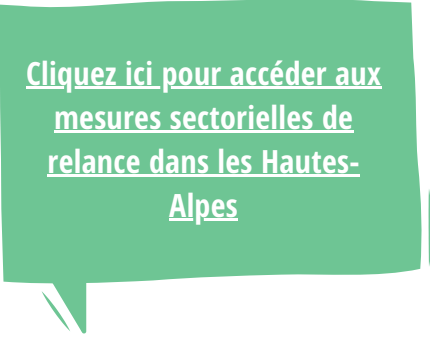
“ Dès à présent, je crois utile d'appeler votre attention sur l'intérêt de recenser les projets qui pourraient être réalisés dans les meilleurs délais, c'est-à-dire des projets mûrs, dont les études et procédures administratives le cas échéant sont exécutées et dont les appels d'offres de travaux sont prêts ou en passe de l'être très prochainement. ”

L'État dans les Hautes-Alpes à vos côtés pour aborder cette période de relance et d'opportunités

Depuis le début de la crise de la Covid-19, tous les acteurs des filières économiques et sociales, les collectivités, les associations des Hautes-Alpes sont **mobilisés** et pleinement **engagés** à la participation de l'effort de la communauté nationale et départementale.

Un dialogue constant a été instauré entre les services de l'État, les élus et les acteurs socio-économiques du département pour à la fois **tenir informé** chaque secteur professionnel des mesures prises et **trouver des solutions adaptées**.

D'ores et déjà, les services de l'État s'organisent pour être en capacité de vous **accompagner** et de **diffuser une information** techniquement et juridiquement fiable sur les **mesures de relance** ainsi que sur leurs **modalités de mise en œuvre**.



[Cliquez ici pour accéder aux mesures sectorielles de relance dans les Hautes-Alpes](#)